

SPL ENOVA Aménagement

AMO en développement durable et mise en place d'une démarche d'aménagement durable sur la ZAC ENOVA

Maitre d'ouvrage : SPL ENOVA

Gouvernance : la SPL, le SICOVAL, la ville de Labège, l'équipe de Maitrise d'Oeuvre Urbaine (MOEU) et l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage Développement Durable (Vizea)

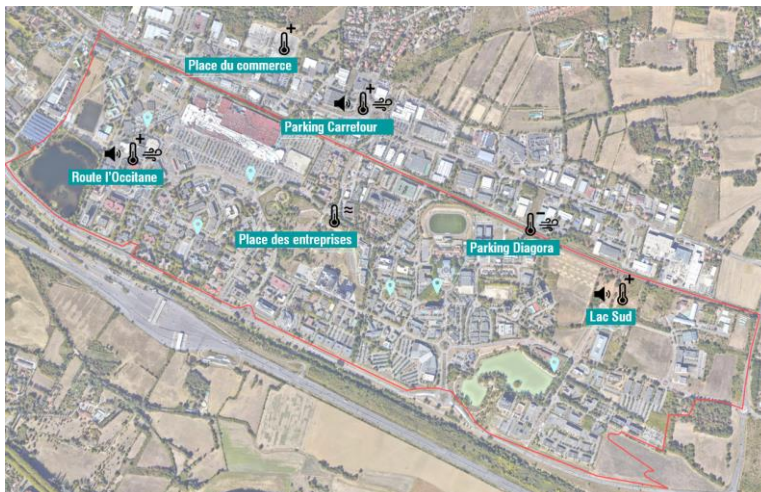
Superficie : La ZAC couvre 28% de la commune (215 ha)

Enjeux clés de développement durable :

- Réaliser un quartier à haute performance énergétique
- Préserver et valoriser les ressources de demain
- Préfigurer le quartier de demain avec les mobilités alternatives
- Expérimenter des services partagés pour créer du lien social
- Diversifier les services écosystémiques rendus par l'espace public
- Améliorer le confort des usagers

Missions :

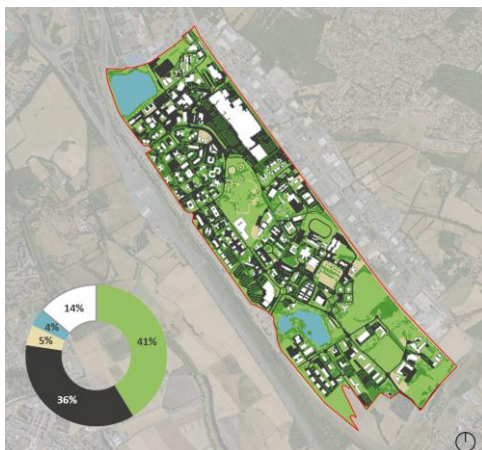
- Conduire un diagnostic du périmètre de la ZAC Enova et proposer une analyse critique des documents cadres
- Définir une charte d'aménagement durable de la ZAC Enova et des indicateurs de suivi
- Consolider la démarche d'aménagement durable à mettre en place
- Suivre chacune des phases de conception et de mise en œuvre du projet urbain
- Suivre des projets de construction
- Accompagner la SPL dans le cadre de labellisation et démarche (QDO – Ecoquartier)



Vizea accompagne la SPL, le SICOVAL et la ville de Labège dans la définition des ambitions qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour adapter et atténuer les impacts du projet au regard des enjeux de développement durable dans un contexte de dérèglement climatique. Dans ce cadre, un travail de vulgarisation et de sensibilisation des techniciens et élus est mené afin qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées en faveur d'un développement soutenable.

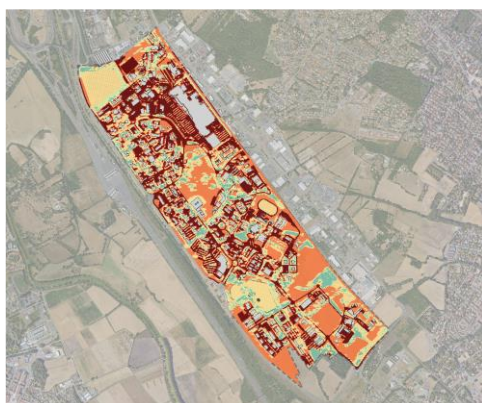
Au-delà des collectivités concernées et de la SPL, il s'agit de faire converger l'ensemble des acteurs vers des objectifs communs et des actions concrètes : Tisseo, CD31, acteurs et usagers présents sur site, puis futurs usagers et habitants du site, etc.

Un premier projet urbain a été défini par la précédente équipe de MOE. Nous intervenons au lancement de la mission du nouvel urbaniste coordinateur en charge de la MOE. La définition du projet de Développement Durable s'appuie donc sur l'état actuel du site, les documents cadres et les retours de l'autorité environnementale et de l'enquête publique. Nous définissons les améliorations du projet qui serviront de socle à m'amorce des échanges avec la MOE.



Légende :

- Espaces enherbés (Vizea d'après OCS-GE, 2021)
- Asphalte sombre (Vizea d'après OCS-GE, 2021)
- Autres surfaces artificialisées (Vizea d'après OCS-GE, 2021)
- Surface en eau (Vizea d'après OCS-GE, 2021)
- Arbres
- Bâtiments (BDTOPO, 2023)



Légende :

Températures de surface maximales des sols
(Vizea d'après Ictool et fichier météo Météonorm)

- | | |
|------------|------------|
| 0 – 20 °C | 45 – 50 °C |
| 20 – 30 °C | 50 – 60 °C |
| 30 – 40 °C | >= 60 °C |
| 40 – 45 °C | |